



# Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme

08/06/2023

Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Petites et moyennes entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, revient sur les mesures récentes prises en faveur du commerce



©BercyPhoto/Gezelin Gree

Le commerce occupe une place essentielle dans notre économie avec plus de 700 000 entreprises, 3,6 millions d'emplois et 1 450 milliards € de chiffre d'affaires. Il est aussi un pilier essentiel de notre vie en société, ainsi que la pandémie du Covid-19 l'a crument rappelé.

Ce secteur fait l'objet de transformations profondes, par l'irruption du numérique qui a transformé les modes de consommation et renforce toujours plus la concurrence,

par les enjeux environnementaux, qui dominent tant la conception et le fonctionnement des magasins que le cycle de vie des produits. Le commerce, c'est aussi le débouché naturel de l'industrie, faisant de ce secteur un acteur clé pour le renforcement de notre souveraineté.

En un an, plusieurs engagements ont été annoncés et mis en œuvre, avec le soutien essentiel de la DAJ :

- la création du Conseil national du Commerce, qui va permettre de coproduire des politiques publiques entre le secteur, l'Etat et les collectivités locales, sur des sujets variés comme la décarbonation, la compétitivité et la simplification, les baux commerciaux ou encore l'innovation, autant de chantiers qui permettront de formuler des propositions à mettre en œuvre dès cette année ;
- la mise en place du programme de reconquête du commerce rural, pour réimplanter du commerce dans des communes qui n'en ont plus ou presque plus. Avec la toute première vague de lauréats, c'est quelques 40 000 de nos concitoyens qui vont pouvoir retrouver un commerce de proximité ;
- la transformation des zones commerciales, pour faire de ces grands espaces artificialisés, longtemps impensés des politiques publiques, des lieux stratégiques pour développer de nouveaux quartiers de villes ou de nouveaux territoires d'implantation pour le renforcement de notre tissu économique, notamment industriel et logistique.

Dans les prochains mois, de nouvelles mesures permettront de poursuivre cette ambition d'accompagner le commerce vers des réformes structurelles, au bénéfice de tous.